

Mesdames et Messieurs, Je suis très heureuse de vous retrouver ici pour la première fois depuis ma nomination au Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec beaucoup d'entre vous, à Bercy, à l'occasion de déplacements ou d'assemblées générales, dans vos entreprises et sur le terrain. Mais ce jour des Rencontres Nationales du Tourisme organisées par Atout France et par la DGCIS est toujours un moment particulier pour la profession, un moment d'échanges et de réflexion, de rencontres et de travail auquel j'attache une importance particulière. Permettez-moi de vous présenter François Huwart, le nouveau Président d'Atout France nommé le 17 octobre, que vous avez déjà eu je crois l'occasion d'entendre tout à l'heure. Je voudrais également remercier les équipes d'Atout France et de la DGCIS pour la parfaite organisation de cette journée, des ateliers et des tables rondes, pour l'accueil des participants et pour vous avoir permis d'échanger et de travailler avec efficacité.

Cette journée est d'ailleurs pour moi toute entière dédiée au tourisme. A quelques pas d'ici, ce matin, j'installais le Conseil National du Tourisme et ses nouveaux membres nommés pour cinq ans. Et je suis heureuse maintenant de conclure ces rencontres. Car le tourisme, dans le contexte de crise économique profonde que nous connaissons actuellement, a un rôle essentiel à jouer dans le redressement de notre pays. Je le dis depuis mon entrée en fonction : le tourisme est un secteur clé de notre économie, de nos territoires, de notre attractivité. Le tourisme, c'est plus de deux millions d'emplois non délocalisables, c'est 7% du PIB, soit davantage que l'industrie automobile. Le tourisme, ce secteur dans lequel vous travaillez, est un secteur dynamique, qui crée des emplois et qui contribue pleinement au redressement économique de la France.

Il y a quelques mois, lorsque l'on m'a demandé de valider le programme de cette journée, j'ai souhaité y apporter des modifications pour que les thèmes des deux tables rondes soient dominés par les questions de l'emploi et de la dynamique du secteur. C'était pour moi fondamental de pouvoir partager avec vous cette préoccupation qui est au coeur de l'action du gouvernement, et de mes priorités au Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme. C'est la raison pour laquelle le secteur du tourisme bénéficiera pleinement des mesures du pacte de compétitivité. Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a annoncé hier des mesures d'envergure pour redresser l'économie française et renforcer la compétitivité de nos entreprises.

Ces mesures, et en particulier le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), bénéficieront pleinement aux entreprises de l'hôtellerie et de la restauration en allégeant les charges qui pèsent sur le coût du travail. Le montant de ce crédit d'impôt sera en effet calculé en proportion de la masse salariale brute de l'entreprise, de 1 à 2,5 fois le SMIC. Les entreprises du tourisme sont donc au coeur de ce dispositif qui sera applicable dès 2013.

Elles profiteront également des contrats de génération qui seront très utiles aux professionnels du tourisme, confrontés au problème de la transmission d'entreprises aux personnes seniors et aux jeunes. Le financement de cette mesure sera d'abord porté par des économies supplémentaires de la dépense publique, de l'ordre de 10 milliards d'euros, par la fiscalité écologique, ainsi que par un relèvement modéré du taux de TVA à partir de 2014.

Dans le secteur du tourisme l'impact global sera positif, c'est-à-dire que les entreprises seront largement bénéficiaires de ce dispositif. Le pacte de compétitivité du Gouvernement, ce sont des mesures fortes, plus de 20 milliards d'euros en faveur des entreprises. Ce sont également des mesures de simplification et de

stabilité administrative, fiscale et juridique. Nous mesurons pleinement toute la difficulté que représente pour les entreprises la nécessité de s'adapter en permanence à un environnement juridique mouvant. Il s'agit là d'un engagement fort, auquel nous tenons tout particulièrement.

Le pacte de compétitivité, ce ne sont donc pas que des mesures de compétitivité-coût, ce sont également des mesures de compétitivité hors coût dans lesquelles le tourisme doit s'inscrire. Dans cette grande politique de redressement économique que nous menons, le tourisme doit en effet organiser la filière touristique et revoir sa gouvernance, pour en faire une véritable industrie compétitive. Aujourd'hui c'est un secteur qui est trop peu visible, méconnu, ce qui nuit à l'efficacité des politiques que nous conduisons et à l'image de la France à l'étranger.

C'est également un secteur par nature interministériel qui doit en permanence travailler avec d'autres secteurs qui ne se considèrent pas forcément comme contribuant directement au tourisme. Je pense par exemple aux aéroports, aux compagnies aériennes, à la SNCF, mais aussi aux commerces, aux infrastructures de loisirs ou de culture. Les acteurs privés, et vous en mesurez pleinement les conséquences puisqu'une grande partie de ceux qui sont présents aujourd'hui en sont issus, sont dispersés, éclatés dans des structures professionnelles spécialisées par type d'activités, comme les hôteliers, les restaurateurs, les chambres d'hôtes ou les campings.

Le tourisme est une compétence partagée entre les différentes collectivités territoriales : Régions et Comités Régionaux du Tourisme, départements et Comités Départementaux du Tourisme, communes et Offices du Tourisme. Par ailleurs, les structures de coopération intercommunales peuvent également avoir dans leurs champs de compétence certains aspects impactant la politique touristique locale. Cet état des lieux témoigne bien de la nécessité de structurer une véritable filière de l'industrie touristique et de réformer sa gouvernance avec pour ambition de la rendre plus visible, de créer des synergies profitables à tous, et de contribuer à un meilleur équilibre territorial entre les destinations françaises.

Pour cela, Atout France jouera un rôle essentiel et malgré le contexte budgétaire que nous connaissons, ses moyens sont en très grande partie préservés. Je l'ai souhaité, car il est essentiel qu'Atout France puisse poursuivre et développer ses partenariats avec les acteurs publics ou privés. Lorsqu'Atout France met un euro dans une action, le partenaire en met en moyenne 5. Cet effet de levier est, d'une part, vertueux pour les finances publiques, et, d'autre part, une garantie que le projet est utile aux partenaires.

Mais Atout France doit également renforcer son action. Pour cela, je souhaite une meilleure coordination entre les actions de promotion d'Atout France, des comités régionaux du tourisme, et des comités départementaux du tourisme. En coordonnant les actions de ces différents partenaires, par exemple par une bannière France unique dont ces acteurs se réclameraient, nous pouvons mettre en place une force de frappe beaucoup plus importante qu'aujourd'hui. Hier, le Premier Ministre a annoncé dans le cadre du pacte de compétitivité la création d'une « Marque France ». Celle-ci sera une référence fédératrice visant à promouvoir ce qui est fabriqué en France, ainsi que l'excellence française. La « Marque France » sera tout à la fois un outil de soutien à l'export et un atout pour l'attractivité économique et touristique de la France.

Enfin, je souhaite qu'Atout France mette en place une meilleure adéquation entre sa mission prioritaire, celle de la promotion de la France, et son organisation. J'ai demandé au nouveau Président d'Atout France de me faire des propositions sur ce sujet avant la fin de l'année, notamment sur la présence française à l'étranger. Je souhaite en particulier que nous regardions attentivement les synergies qui pourraient être dégagées entre les bureaux d'Atout France, ceux d'Ubifrance, de l'AFII, et les ambassades. Dans ce contexte, Atout France sera

le bras armé de l'Etat pour mener cette nécessaire réorganisation de la filière touristique.

Je souhaite pour cela privilégier la généralisation des contrats de destination pour fédérer les différents acteurs sur la base d'une destination touristique clairement identifiée et cohérente qui puisse transcender les découpages administratifs.

Je souhaite que rapidement 3 ou 4 territoires puissent être préfigurateurs, afin de construire une « boîte à outils » et un guide des bonnes pratiques que pourraient ensuite s'approprier l'ensemble des acteurs locaux. Il s'agit là d'une priorité toute particulière car si nous voulons être forts, attractifs et compétitifs, nous devons mutualiser les énergies et travailler davantage dans une direction commune : celle du renforcement de la destination France.

C'est également dans cet objectif que j'ai défini comme priorité l'amélioration de la qualité de l'offre touristique, nécessaire pour renforcer l'attractivité de la France. L'attractivité touristique de la France résulte de plusieurs facteurs, dont la politique en matière de préservation du patrimoine culturel et naturel et la qualité des services publics.

Pour faire en sorte que notre pays redevienne la première destination en termes de recettes touristique, je veux lancer un plan de réhabilitation des hébergements touristiques. Il est nécessaire pour restaurer l'attractivité des stations touristiques françaises.

Ce problème concerne à la fois les stations de montagne et les stations balnéaires, et je veux y trouver des solutions. Pour cela une réflexion interministérielle sera engagée sur la réhabilitation et l'occupation de ces biens. Les travaux concerneront en particulier l'incitation à l'occupation des meublés de tourisme, le renchérissement de la propriété passive et la restructuration des biens grâce au portage financier. Des propositions spécifiques à l'Outre-mer seront élaborées dans ce cadre.

Je pense également à la question de l'emploi. Vous le savez, il s'agit là d'un des sujets de préoccupation majeurs du gouvernement. C'est notre priorité. Les mesures du pacte de compétitivité permettent d'apporter une solution aux entreprises pour embaucher, mais nous devons également résoudre la question des emplois non pourvus dans le secteur du tourisme.

Malheureusement, les métiers du tourisme sont aujourd'hui des métiers dont l'image s'est lentement dégradée. Parce que ce sont souvent des métiers manuels, parce que les conditions de travail – et notamment les horaires - sont perçues comme difficiles, parce qu'ils correspondent à des filières d'enseignement qui ne sont pas suffisamment mises en valeur dans l'orientation des élèves, et souvent choisies « par défaut ». Et pourtant ce sont des secteurs qui recrutent ! Je souhaite faire changer ces idées reçues. Et montrer aux jeunes, mais surtout à leurs parents qui jouent un grand rôle dans le choix des études, que ces métiers sont des métiers nobles, qui offrent de réelles possibilités de carrière, où on peut bien gagner sa vie, souvent mieux qu'ailleurs, et à terme, souvent, se mettre à son compte et devenir son propre chef.

Je souhaite également mieux valoriser l'enseignement professionnel. Le rapport de la concertation pour la refondation de l'école, remis au Président de la République, évoque cet enjeu essentiel, et la nécessité de proposer des parcours de réussite différenciés, variés, et personnalisés. Je partage les idées qui sont proposées dans ce rapport, en matière d'individualisation des parcours, de développement de l'apprentissage, ou de coordination avec les Régions pour que les filières de formation proposées soient en parfaite adéquation avec les besoins réels des entreprises.

Pour préparer l'avenir, nous devons favoriser l'accès à l'apprentissage, et à l'enseignement professionnel.

C'est pourquoi, en lien avec les réseaux consulaires et les Ministres concernés, je mène une

évaluation des besoins pour mettre en place des développeurs de l'apprentissage, pour aider les jeunes à trouver un maître d'apprentissage.

Je souhaite également que l'enseignement des langues étrangères soit renforcé dans les centres de formation qu'il est indispensable d'améliorer dans les métiers du tourisme. Ma troisième priorité, et celle qui me tient le plus à coeur, sera de rendre effectif le droit aux vacances pour tous.

En effet, les Français ont été de plus en plus nombreux, au cours des dernières années, à renoncer à un séjour hors de leur domicile pendant leurs vacances. 46% des Français ne sont pas partis en vacances, 3 millions de jeunes en sont exclus : les français les plus pauvres partent maintenant deux fois moins que les plus aisés et la plus grande partie des séjours de vacances est concentrée sur seulement un quart des Français. Il faut lutter contre ces inégalités. Si des facteurs conjoncturels, tels que la crise financière actuelle, peuvent expliquer en partie ce constat, cette tendance tend pourtant à s'enraciner et à devenir structurelle. C'est un état de fait que je me suis engagée à combattre résolument.

C'est la raison pour laquelle je viens de confier à Claudie Buisson une mission sur le tourisme social. La première dimension de cette mission porte sur l'identification de publics cibles, en difficulté dans leur accès aux vacances, mais qu'un soutien simple et efficace serait susceptible de rétablir rapidement dans ce droit.

A cette fin, un état des lieux des dispositifs existants portant tout autant sur les aides « à la personne » que sur les aides aux structures d'accueil sera réalisé : il devrait identifier comment simplifier et mieux articuler les aides aux personnes et comment rapprocher leurs attentes et les offres des acteurs économiques et associatifs assurant l'accueil et l'accompagnement des vacanciers. La deuxième dimension de cette mission sera consacrée à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'actions pilotes à destination des publics ciblés, comprenant des objectifs chiffrés.

Les deux dimensions de la mission visent à restaurer une plus grande justice sociale en matière de vacances, grâce à un accès facilité aux aides, mais aussi contribuer à structurer dans la durée une filière qui devra rassembler les bénéficiaires de cette politique, les acteurs oeuvrant auprès de ces personnes et les gestionnaires d'équipements touristiques. Voici, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaitais vous dire aujourd'hui. De nombreux défis nous attendent, qu'ils soient économiques, sociaux, ou organisationnels, nous devons ensemble renforcer l'attractivité de la France, redynamiser ses entreprises et ses emplois, et permettre à un plus grand nombre de personnes de partir en vacances.

Ce sont là de grands défis, et j'espère pouvoir compter sur votre engagement et votre mobilisation. Chacun à notre place, nous avons notre part à assumer pour redonner toutes ses chances à notre pays. Chacun à notre place, nous devons conjuguer nos efforts et nous mettre au service d'un objectif qui nous dépasse, parce qu'il en va de la France, de son image, de son rayonnement, de son avenir et de l'avenir de chacun de nos concitoyens !

**Consultez la source sur Veille info tourisme:** [Intervention de Madame Sylvia PINEL ministre de l'artisanat du commerce et du tourisme](#)